

La souscription nationale

La basilique est majoritairement financée par de très nombreux Français dans le cadre d'une souscription nationale où il n'est pas demandé au fidèle de verser une somme importante mais ce qui lui est possible. [Hubert Rohault de Fleury](#) imagine notamment « la Souscription des Pierres » qui incite les familles, les groupes et les œuvres à fournir la somme nécessaire pour l'achat d'une pierre sur laquelle les initiales ou les armoiries des donateurs sont gravées

Au total, près de quarante-six millions de francs sont récoltés en un demi-siècle par les dons de près de dix millions de fidèles.